



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 4 octobre 2022

ORDRE DU JOUR

I. DÉLIBÉRATIONS

A. ADMINISTRATION

1. Adoption du règlement intérieur
2. Élection du (de la) Vice-Président(e)
3. Élection du (de la) Vice-Président(e) Délégué(e)
4. Délégations accordées au Président, au (à la) Vice-Président(e) et au (à la) Vice-Président(e) Délégué(e)
5. Désignation des membres de la commission d'appel d'offres
6. Désignation de deux représentants au sein de la section de Saint-Pol-sur-Mer du Centre d'Action Sociale
7. Désignation de deux représentants au sein de la section de Fort-Mardyck du Centre d'Action Sociale
8. Désignation de deux représentants au sein de la section de Mardyck du Centre d'Action Sociale
9. Désignation des représentants au sein de l'assemblée générale de l'Union Départementale des CCAS du Nord – Renouvellement des instances de l'Union Nationale des CCAS
10. Désignation d'un représentant au sein du conseil d'administration du Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF)
11. Désignation des représentants au sein de l'assemblée générale du Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC)
12. Désignation des représentants au sein des Conseils de la Vie Sociale des établissements gérés par le Centre Communal d'Action Sociale de Dunkerque
13. Désignation d'un représentant au sein de la commission du Fonds d'Accompagnement aux Initiatives des Résidents en Établissement (FAIRE)
14. Désignation d'un représentant au sein du conseil d'administration de l'ADUGES
15. Désignation de deux représentants au sein du conseil d'administration de la CAO Flandres
16. Désignation d'un représentant à l'assemblée générale de MONALISA

II. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 14 JUIN 2022

III. DÉLIBÉRATIONS (SUITE)

B. RESSOURCES HUMAINES

- 17. Ajustement du tableau des effectifs : création d'un emploi d'ergothérapeute à temps complet
- 18. Astreintes de la résidence autonomie Louis Matthys
- 19. Création d'instances communes avec la Ville de Dunkerque

C. FINANCES

- 20. Budget principal : décision modificative 2022

D. INCLUSION

- 21. Partenariat entre la Caisse Primaire d'Assurance Maladie et le CCAS de Dunkerque pour l'accès aux droits et aux soins des publics vulnérables

IV. DÉCISIONS PRISES EN APPLICATION DE LA DÉLÉGATION ACCORDÉE PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION A LA VICE-PRÉSIDENTE

Compte rendu des décisions prises en vertu des articles R123-21 et R123-22 du code de l'action sociale